



economiesuisse

Communiqué

Pour une mise en œuvre immédiate et intégrale du programme d'allégement !

Toute autre orientation ferait échec à l'assainissement des finances

Le programme d'allégement constitue un premier pas important destiné à remettre sur les rails les finances fédérales, qui ont totalement dérapé. Si l'Etat continue d'augmenter ses dépenses à un rythme supérieur à la croissance économique, les dettes s'alourdiront et de nouveaux impôts seront nécessaires! Dans l'intérêt des générations futures, il faut se battre résolument contre une telle évolution, en faisant également front à la résistance des intérêts particuliers.

L'économie attend de tous les milieux qui se sont toujours prononcés en faveur de finances saines qu'ils traduisent leurs paroles en actes, même à la veille des élections. Il faut donc espérer que le programme d'allégement élaboré par le Conseil fédéral et le Conseil des Etats passera aussi tel quel la rampe du Conseil national, tant dans son volume d'économies que sur les points politiquement controversés. Tout autre comportement compromettrait les efforts menés en vue d'assainir les finances publiques.

Mais nous devons être conscients que, même si le programme d'allégement est intégralement mis en oeuvre, la croissance excessive des dépenses de la Confédération et des assurances sociales ne sera de loin pas encore suffisamment maîtrisée. Si rien d'autre n'est fait pour corriger l'évolution en cours, la hausse des dépenses devrait atteindre quelque 7 milliards de francs d'ici la fin de la prochaine législature. Cela représenterait un déficit structurel de l'ordre de près de 3 milliards de francs par an, entraînant une progression de l'endettement de la Confédération de près de 14 milliards de francs. Par ailleurs, l'assainissement prévisible des caisses publiques de pension qui menace constitue un défi de politique financière non négligeable.

De nouvelles mesures résolues seront donc indispensables pour assainir durablement les finances. Des propositions concrètes sont sur la table. Le Concept des dépenses, publié il y a une année, suggérait des pistes possibles. Dans les rangs parlementaires également, on a enregistré des démarches courageuses dans le sens de réformes dignes d'être examinées.

Genève, le 26 septembre 2003